

ERC BELGIUM SA

Société anonyme constituée le 20 février 2008

SIEGE DE LA SOCIETE :

Rue Jean Sonet 10

B-5032 GEMBLoux

BE 0895.963.165

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2024

Bureau

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Apostolos STATHOPOULOS, administrateur-délégué.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Bernard ALLIAUME et comme scrutateur Monsieur Mohamad KASSAS.

Ouverture de l'assemblée générale par Monsieur le Président à 10h15.

Monsieur le Président expose l'ordre du jour suivant :

1. Validité de l'Assemblée Générale
2. Rapport du Conseil d'Administration
3. Rapport du Commissaire
4. Approbation des comptes annuels arrêtés à la date du 31/12/2023
5. Affectation du résultat
6. Décharge des administrateurs
7. Décharge au Commissaire
8. Mandats d'administrateurs :

- **Constatation des fins de mandat de :**

- Joseph Eliott *6a*
- Vittorio Lauriente *6b*
- Salvatore Morrone *6c*
- Mohamad Kassas *6d*
- Kostia Janssen *6e*
- Bernard Alliaume *6f*
- ~~Martin Brown~~
- Frédéric Desmedt *6g*
- Bernard Questier *6h*
- Virgil Schijns *6i*
- Gaëtan Piret

- **Appel à candidatures et vote**
- **Nomination d'un nouvel Organe de Gestion et attribution du titre de vice-président(s)**
- **Dissolution et nomination du nouveau Comité de direction**

9. Rémunération des administrateurs

10. Divers

L'assemblée se compose des actionnaires présents ou représentés dont les noms, prénoms, domiciles ou sièges sociaux sont inscrits sur la liste des présences déposée au bureau. Cette liste des présences mentionne également le nombre d'actions que chaque actionnaire présent ou représenté détient.

Cette liste des présences a été cosignée par les membres du bureau qui reconnaissent la liste comme exacte.

1. Validité de l'Assemblée Générale

Sur base du listing des présences signées par les membres de l'assemblée, le nombre d'actions représentées est de 841.756.878 sur un total de 1.149.980.740, soit 73 %. Celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points fixés dans l'ordre du jour.

2. Rapport du Conseil d'Administration

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Benoît Devaux, Directeur Financier, qui présente via Powerpoint le bilan financier de la Société pour l'exercice écoulé.

3. Rapport du Commissaire

Monsieur André FRANCOIS, représentant la société ANDRÉ FRANCOIS, REVISEUR D'ENTREPRISES SRL, commissaire de la société ERC BELGIUM SA, donne lecture du rapport de commissaire.

4. Approbation des comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2023

Monsieur le Président fait lecture du bilan et compte de résultats arrêtés au 31 décembre 2023.

Cet exercice se clôture par une perte de 561 293,75 €.

Après une séance de question/réponses, l'assemblée approuve à ~~l'unanimité~~ / à la majorité le bilan et le compte de résultats ainsi arrêtés.

(73%)

5. Affectation du résultat

La perte de l'exercice s'élève à 561 293,75 euros et sera affectée comme suit :

- 561 293,75 euros seront reportés sur les exercices futurs, la perte reportée s'élève à présent à 256 838,68 euros ;

L'assemblée approuve à ~~l'unanimité~~ / à la majorité cette affectation de résultat.

Malgré cette perte reportée figurant au bilan, l'assemblée approuve l'hypothèse de continuité.

6. Décharge des administrateurs

L'assemblée décide à l'unanimité / à la majorité de donner décharge aux administrateurs pour l'exercice écoulé. (82%)

7. Décharge au commissaire

L'assemblée décide à l'unanimité de donner décharge au Commissaire pour l'exercice écoulé. la majorité (89%)

8. Mandat d'administrateurs

Constatation de fin de mandats :

L'assemblée constate que les mandats d'administrateurs des personnes suivantes sont arrivés à échéance :

- Joseph Eliott
- Vittorio Lauriente
- Salvatore Morrone
- Mohamad Kassas
- Kostia Janssen
- Bernard Alliaume
- Martin Brown (démission - non candidat au renouvellement)
- Frédéric Desmedt
- Bernard Questier
- Virgil Schijns
- Gaëtan Piret (démission - non candidat au renouvellement)

Ces personnes sont donc réputées démissionnaires et un appel à candidature est ouvert.

Les personnes suivantes présentent leur candidature comme administrateurs :

Nom	Prénom
ELLIOT	Joseph
LAURIENTE	Vittorio
MORRONE	Salvatore
JANSSEN	Kostia
ALLIAUME	Bernard

Nom	Prénom
DESMEDT	Frédéric
QUESTIER	Bernard
SCHIJNS	Virgil
KASSAS	Mohamad
FREILICH	Benjamin
VARONOS	Agamemnon
BAKAR	Metin

L'assemblée approuve à l'unanimité / à la majorité la nomination des personnes suivantes comme administrateur ainsi que la durée de leur mandat :

Nom	Prénom	Fin de mandat	
ELLIOT	Joseph	AG 2029	(89%)
LAURIENTE	Vittorio	AG 2029	(96%)
MORRONE	Salvatore	"	(98%)
KASSAS	Mohamad	"	(98%)
JANSSEN	Kostia	"	(98%)
ALLIAUME	Bernard	"	(98%)
QUESTIER	Bernard	"	(98%)
FREILICH	Benjamin	AG 2025	(95%)
VARONOS	Agamemnon	AG 2025	(95%)
BAKAR	Metin	AG 2025	(86%)

NB: DESMEDT Frédéric (16%)
SCHIJNS Virgil (22%)

L'assemblée décide de nommer 3 vice-président(s) de l'Organe de Gestion et d'appeler à cette fonction :

à la majorité (94%)

Nom	Prénom	Fin de mandat
ALLIAUME	Bernard	AG 2029
ELIOTT	Joseph	AG 2029
QUESTIER	Bernard	AG 2029

Le Comité de Direction actuel est dissout.

L'assemblée approuve la nomination des nouveaux membre du Comité de Direction qui se compose désormais comme suit :

Nom	Prénom	No national	Adresse
STATHOPOULOS (CEO)	Apostolos		
DEVAUX (CFO)	Benoit		
ALLIAUME (CAO) (VP)	Bernard		
ELIOTT (VP)	Joseph		
QUESTIER (VP)	Bernard		

9. Rémunération des administrateurs

Les rémunérations cumulées des administrateurs calculées jusqu'au 31 décembre 2023 s'élèvent à 72 945 793 €.

Cet engagement est repris en classe 0.

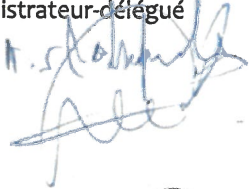
L'assemblée approuve à l'unanimité / à la majorité le montant des rémunérations présentées.

(92%)

10. Divers

Étant donné que tous les points de l'ordre du jour ont été traités et qu'il ne subsiste plus aucune question, l'assemblée est clôturée, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Docteur Apostolos STATHOPOULOS
Administrateur-délégué



Docteur Bernard ALLIAUME
Administrateur

